

## CONTRAT D'UTILISATION DE LA SALLE DES FETES

ENTRE : Madame le Maire de la commune de Salles Lavalette, d'une part

Et

..... sollicite l'autorisation d'utiliser la salle des fêtes située au bourg le  
..... en vue d'organiser .....

### 1) CONDITIONS D'UTILISATION

L'organisateur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés et à **les rendre en parfait état de propreté** (immeubles et meubles), reconnaît avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisées.

En aucun cas, les tables et les chaises ne devront être adossées au mur de la salle ou être sorties à l'extérieur.

Aucune décoration ne devra être accrochée sur les murs. Des crochets sont installés pour cet effet.

Le lave-vaisselle sera vidangé et nettoyé. La chambre sera éteinte et nettoyée.

Le parquet devra être nettoyé avec eau+serpillière essorée+produit sol (type M. Propre)

Les détritrus seront mis dans les poches et déposés dans les poubelles prévues à cet effet. Les verres seront évacués. Les poubelles ne devront, en aucun cas, être incinérées.

**Un chèque de caution de 80 €** sera demandé afin de couvrir les frais de ménage supplémentaires si nécessaire.

### 2) MESURES DE SECURITE

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que les voies d'évacuation.

### 3) ASSURANCE

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à disposition. Une copie sera exigée.

### 4) RESPONSABILITE

Dans l'exécution de la présente convention, la responsabilité de l'organisateur est seule engagée.

### 5) CAUTION DE GARANTIE

**Une caution de 500 €** sous forme de chèque, sera déposée en garantie des dommages éventuels.

Elle sera restituée après contrôle des 2 parties, les jours ouvrables sous la condition suivante :

- immédiatement si les 2 parties sont en accord
- après remise en état par l'organisateur et après une contre-visite sur rendez-vous les jours ouvrables (5 jours maximum)

La caution est restituée après déduction des frais engendrés (devis, factures...) soit à l'issue de tous litiges

**6) PRIX DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

	<b>HABITANTS SALLES Lavalette</b>	<b>ASSOCIATIONS SALLES Lavalette</b>	<b>AUTRES LOCATAIRES</b>
<b>LOCATION SALLE</b>			
Week end	<b>80,00 €</b>	GRATUIT	100,00 €
<b>LOCATION CUISINE</b>			
Week end	<b>45,00 €</b>	GRATUIT	55,00 €
<b>VAISSELLE</b>			
Le couvert	<b>GRATUIT</b>	GRATUIT	GRATUIT
<b>ELECTRICITE</b>	<b>0,13 €/kwh</b>	0,13 €/kwh	0,13 €/kwh
Entrée			
Sortie			
Consommation			
<b>TOTAL A PAYER</b>			
<b>MONTANT TOTAL</b>			

## 7) INVENTAIRE VAISSELLE

Un inventaire de sortie et d'entrée sera effectué sur rendez-vous les jours ouvrables.

La vaisselle non restituée ou cassé devra être remplacée à l'identique dans les meilleurs délais (la restitution du chèque de caution ne se fera qu'après remplacement de la vaisselle manquante). En cas de non-remplacement, elle sera facturée.

	INVENTAIRE	SORTIE	ENTREE	REMPLACEMENT
ASSIETTE CREUSE	200			
ASSIETTE DESSERT	202			
ASSIETTE PLATE	417			
BASSINE RECTANGLE	3			
BASSINE VERTE	1			
CAFETIERE	1			
CASSEROLE	3			
COUTEAU	200			
COUTEAU GRAND CUISINE	10			
COUTEAU PETIT	25			
CUILLERE BOIS	1			
CUILLERE CAFE	200			
CUILLERE SOUPE	200			
CUILLERE NYLON NOIR	9+1 blanche			
CUL DE POULE GRAND	1			
CUL DE POULE PETIT	1			
DECAPSULEUR	6			
ECONOME	12			
ECUMOIR GRAND+LECHE FRITE	4			
ENTONNOIR PLASTIQUE	3			
ESSOREUSE SALADE	1			
FAITOUT+COUVERCLES	5+4			
FAITOUT GRAND+COUVERCLE	2+2			
FOUET	3			
FOURCHETTE	200			
FOURCHETTE VIANDE	5			
LEGUMIER INOX	15			
LOUCHE PETITE INOX	1			
LOUCHE	33			
OUVRE-BOITES	4			
PANIERE A PAINS	24			
PASSOIRE ALU	2			
PASSOIRE NOIRE PLASTIQUE	1			
PASSOIRE PLASTIQUE	4			
PERCOLATEUR	1			
PICHET	26			
PLANCHE A DECOUPER BOIS	3			
PLANCHE A DECOUPER FIBRE	4			
PLAT INOX	6			
PLAT INOX FRITES+COUVERCLE	6+3			
PLAT A ROTIR FOUR	4			
PLATEAU	18			

POELE INOX	2			
SALADIER BLEU	4			
SALADIER VERRE	23			
SALADIER PLASTIQUE GRAND	1			
SALADIER VERRE PETIT	2			
SALADIER PLASTIQUE PETIT	4			
SAUTEUSE INOX	2			
SOUPIERE INOX	14			
SPATULE BLANCHE	4			
SPATULE BOIS	1			
TASSE CAFE	140			
TIRE BOUCHON	2			
TORPILLEUR INOX	27			
USTENSILE PLASTIQUE	2			
VERRE 14,5x12	17 Btes+10 verres			
VERRE FLUTE 10x12	15 Btes+8 verres			
VERRE COGNAC	11 Btes			
VERRE 19x12	18 Btes			
VERRE ORDINAIRE+BOX	166			
VERRE A PASTIS	4 boites			
TROUSSE DE SECOURS	1			

Fait à Salles Lavalette, le .....

L'organisateur responsable,

Le Maire,